



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 31682

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées pour financer le séjour de vacances des enfants handicapés, y compris pour les opérations organisées dans le cadre du fonds d'aide individualisé (FAI). Lors d'une réponse à sa question écrite précédente n° 15898, il avait été précisé en janvier 1999 que le ministère s'efforçait de mettre en place des conditions plus favorables afin d'inciter au développement du partenariat au sein du FAI. Des mesures devaient être prises rapidement pour que les difficultés habituelles ne se renouvellent pas. Les conditions dans lesquelles oeuvre cet organisme n'ayant pas évolué, il lui demande en conséquence quelles mesures elle envisage de prendre pour répondre favorablement et durablement à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Foucher](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31682

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1999, page 3743